

Editorial

Les deux faces de la santé connectée

Thierry Meyer

Rédacteur en chef



Il est intéressant de voir des médecins chevronnés, responsables d'unité dans des hôpitaux universitaires et publics, commenter très favorablement l'arrivée massive des outils numériques d'autosurveillance médicale. L'époque est révolue où le corps médical prenait de haut les sites d'information de santé, considérés souvent comme des concurrents ou des perturbateurs du message entre le praticien et le patient.

Tant mieux, car rien ni personne ne changera la tendance actuelle: le corps humain sera de plus en plus doté de capteurs susceptibles de renseigner les individus sur leur propre fonctionnement biologique. Et ces données seront de plus en plus précises et abondantes. Mieux vaut donc que les médecins en encadrent le développement, en conseillent l'usage, en suivent les pratiques et les fonctionnalités. En phase avec leur époque et son goût technologique pour les mesures et le partage d'information, les spécialistes pourront ensuite guider leurs patients et les conseiller quant à l'utilisation de leurs données personnelles.

Car c'est tout le paradoxe de cette tendance: nous sommes prêts à enregistrer sur à peu près n'importe quelle application des

«Pour les médecins, la maîtrise des outils numériques est essentielle»

chiffres qui traduisent une réalité très intime, tout en restant foncièrement sceptiques lorsqu'on nous parle de dossier médical numérisé. A croire que l'on se méfie davantage du corps médical que des géants du web...

Le paradoxe n'est pour l'heure qu'apparent: ces applications ne constituent pas à elles seules des dossiers complets sur une personne, elles ne forment que des bribes, et c'est souvent leur caractère ludique plus que leur pertinence médicale qui fait leur succès. Cela pourrait changer, et mieux vaut s'y préparer en construisant une éthique de l'e-santé. Pour les médecins, la maîtrise des outils numériques est même essentielle dans la consolidation de leur rôle d'expert. **Page 3**

L'image du jour Simulation de vol d'oiseau hier à Genève au Festival Tous écrans



Réflexions

Faisons croître notre économie, pas nos impôts

L'invité

Laurent Miéville
député Vert'libéral

Au milieu des tumultes de la météo, ce sont deux coups de tonnerre qui ont résonné récemment dans le district de Nyon. A deux jours d'intervalle, les Conseils communaux de Rolle et de Nyon ont refusé l'augmentation d'impôts que leur proposait leur Municipalité. A Gland, l'augmentation d'impôts a été acceptée mais un référendum menace. Au-delà des habituels renvois des responsabilités et autres accusations de dérives électoralistes, il convient de s'attarder sur quelques raisons plus fondamentales qui sous-tendent ces situations.

Nul besoin d'être un expert pour se rendre compte de l'impact de la croissance que subit notre canton, en particulier le district de Nyon. Face à cette situation, la population attend de ses autorités des mesures concrètes visant à maîtriser la croissance et ses effets négatifs qui la touchent dans son quotidien. L'enjeu est ici d'assurer une durabilité de notre qualité de vie et la préservation de la diversité de notre tissu social.

Confrontées à un afflux de nouveaux habitants, les villes doivent rapidement faire face à des problèmes multiples. Dans un premier temps, l'encaissement des taxes et autres impôts obtenus par ces arrivées apporte des entrées fiscales qui embellissent les comptes communaux et diminuent la pression d'équilibrer des budgets parfois déficitaires. Cette situation perdure jusqu'au moment où les villes se retrouvent confrontées à devoir réaliser les infrastructures nécessaires. Sans

réserves financières suffisantes, le recours à l'augmentation d'impôt ou de la dette est alors programmé.

Pour éviter ce scénario à répétition et assurer des finances durables des communautés confrontées à un accroissement de leur population, il convient de maintenir une planification financière rigoureuse. Une croissance maîtrisée doit apporter de la prospérité et ne pas aboutir à augmenter les impôts ou la dette. Prioriser, reporter ou même renoncer à certains investissements; mettre en avant l'intérêt de la région au-dessus des ambitions parfois

«Ne demandons pas au contribuable de subir les effets négatifs de la croissance»

légitimes de chaque ville, aligner les demandes en nouveaux logements avec la capacité de construire les infrastructures associées sont quelques exemples des mesures visant une telle durabilité.

Sans pour autant placer une cloche sur le développement indispensable de notre canton, la crainte exprimée par notre population confrontée aux conséquences néfastes d'une croissance incontrôlée doit être prise très au sérieux par les autorités politiques. Charge à elles de prendre des mesures parfois difficiles et de démontrer leur capacité à maintenir des conditions-cadres propices à la prospérité et la diversité de notre canton. Ne demandons pas au contribuable de subir les effets négatifs de la croissance et de payer des impôts supplémentaires - sans quoi des solutions extrêmes et néfastes comme celles préconisées par l'initiative Ecopop trouveront un terrain fertile.

Quand la pratique a dévoyé les forfaits fiscaux

L'invitée

Ada Marra
Conseillère nationale,
la commission de
l'économie

Au-delà de toute idéologie sur la discussion des forfaits fiscaux, il est bon de s'interroger pour savoir s'ils correspondent au but qui était prévu lors de leur création. A l'époque, il s'agissait de trouver une façon de taxer ces riches retraités étrangers qui venaient finir leurs jours en Suisse. Mais, depuis, le profil de ces forfaitaires a beaucoup changé et ne correspond plus aux critères inscrits dans la loi fédérale, valable pour TOUS les cantons. Celle-ci dit que la personne au profit d'un forfait doit être de nationalité étrangère, séjournant en Suisse et n'ayant pas d'activité lucrative dans notre pays. Or, force est de constater que ces critères qui, historiquement, collaient aux retraités anglais ne collent souvent plus à la réalité.

Les deux aspects qui méritent qu'on s'y arrête sont le temps passé en Suisse et la notion de travail. En principe, les forfaitaires devraient séjourner six mois et un an en Suisse. On a vu avec l'affaire Johnny Hallyday que cette règle était plus ou moins respectée par les personnes concernées. Et, lors de l'audition de conseillers d'Etat en commission de l'économie du national qui examinait cette initiative, la réponse qui a été donnée est la suivante: c'est au pays de provenance de contrôler le temps passé dans chacun des domiciles! Autant dire que les contrôles sont quasi inexistantes ou au bon vouloir des Communes qui les accueillent et qui n'ont aucun intérêt à le faire.

Concernant l'activité lucrative, il faut se poser la question de la notion du

travail. Qu'est-ce que le travail? Est-ce que les revenus (et non pas la fortune) générés hors de Suisse, mais depuis un ordinateur en Suisse grâce à internet, sont conçus comme du travail? Il y a de plus en plus de forfaitaires dont l'âge est en dessous de 60 ans. Avec des enfants scolarisés. Je peine à croire que ces personnes passent leurs journées à ne rien faire et à contrôler uniquement les cours des actions pour voir combien d'intérêts elles vont toucher. Le canton de Lucerne a même dû faire marche arrière après avoir attribué un forfait à M. Peter Pühringer, homme d'affaires autrichien. Celui-ci siégeait en Suisse

«Chaque citoyen devrait se poser des questions sur le bien-fondé de l'existence de ces forfaits»

dans sept conseils d'administration, dont deux présidences. Et il était rémunéré pour cela.

Alors, au-delà de l'idéologie de tous bords, ces forfaits interrogent sur la clarté des critères pour être taxés. Dans une imposition normale, la loi s'applique de la même façon à tout le monde. Un impôt progressif, en fonction du revenu et de la fortune. Avec des mêmes déductions possibles en fonction de votre situation. Or, ce n'est pas du tout le cas avec la catégorie des personnes dont nous parlons. Ces personnes ne répondent plus vraiment aux critères de la loi fédérale et sont quand même au bénéfice de ces forfaits. Et là, chaque citoyen, qu'il soit de droite ou de gauche, devrait se poser des questions sur le bien-fondé de leur existence.

